

LE REFUS

L'anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe le 8 mai 1945, est la période propice pour les derniers acteurs de la Seconde Guerre mondiale de révéler leurs témoignages. L'un d'eux, Lucien Noblet, âgé de 89 ans, réfractaire au Service du Travail Obligatoire et ancien combattant de la Résistance, souhaitait ardemment revenir sur les lieux de son hébergement clandestin au lieu-dit Taillepied à Martigné-Ferchaud.

Le vœu de Lucien Noblet va se réaliser dans l'après-midi du jeudi 12 mai 2011, soixante-huit années plus tard. Après toutes ces décennies, les lieux ont bien changé mais les souvenirs de Lucien demeurent intacts. Son aventure commence en mars 1943 :

Lucien Noblet est né en 1922 à Guipry où il réside chez ses parents sur la rive droite de la Vilaine. Il est donc de la classe « 42 », la plus sollicitée par les réquisitions instaurées par Pierre Laval, chef du gouvernement de Vichy, afin de fournir de la main d'œuvre au Grand Reich. Lucien sait qu'il va être convoqué au cours du premier trimestre 1943 mais, malgré ses 21 ans, sa décision est déjà prise : *« J'y avais réfléchi et c'était hors de question. Cinq Noblet avaient déjà subi la guerre 14-18, ils n'auraient pas Lucien ».*



Le 12 mai 2011, à Taillepied, Lucien Noblet retrouve, avec beaucoup d'émotions, Mme Marie Mignot, âgée de 97 ans, veuve de Marcel Mignot. Ils ne s'étaient pas revus depuis 68 ans (Photo Gisèle Jolys)

Le 11 mars 1943, il reçoit un télégramme de la Feldkommandantur lui ordonnant de se présenter le 13 mars à l'office d'embauche allemand à Rennes. Il s'y rend avec sept autres jeunes de Guipry. A l'endroit prescrit, dans une salle parée de croix gammées, ils sont accueillis par des officiers allemands juchés sur une estrade. L'un d'eux, avec un accent germanique, leur notifie des consignes péremptoires. Lucien se souvient des termes comme si c'était hier : *« Messieurs, je vous salue, nous sommes heureux de vous accueillir ici. Vous avez l'honneur d'avoir été désignés pour travailler pour le Grand Reich. Tout à l'heure nous allons vous remettre le contrat de travail, la prime de 1 000 francs destinée à couvrir vos frais de déplacement, des bons de vêtements et chaussures qui devront être en bon état. Pour votre séjour en Allemagne, vous emporterez vêtements, sous-vêtements, couvertures et objets de toilette. Des sanctions très graves sont prévues contre les jeunes qui ne se soumettront pas à ce service obligatoire. Si vous cherchez à échapper à ces obligations, vos parents iront à votre place, les réfractaires seront traqués, nous emprisonnerons leur femme et leurs enfants et nous brûlerons leur maison. Vous serez activement recherchés par les polices, vous serez pris en otage, envoyés en déportation ou « Vusillés ».*

Ces paroles donnent froid dans le dos de Lucien mais n'entament en rien sa détermination : *« Je ne travaillerai pas pour les Boches en Allemagne et encore moins en*

France ». Secrètement, avec la complicité de son oncle Victor Marivain, sellier garnisseur à Rennes, il élabore une stratégie pour éviter tout ennui à sa famille.

Le dimanche 14 mars, il fait ses adieux à tous ses amis, surtout ses copains de foot. Le lendemain, c'est le jour du départ : « *Le lundi matin, je me réveille de très bonne heure, allez savoir pourquoi ? Et pourtant pas de stress, un calme olympien. Vers sept heures quinze ou vingt, j'embrasse mes parents, mon frère, mes sœurs. Maman est assise sur une chaise, près de la porte, la pauvre mère, elle pleure toutes les larmes de son corps* ». Et ses souvenirs s'enchaînent : « *Plus tard, beaucoup plus tard, maman me dit, je n'ai vu pleurer ton père qu'une fois dans ma vie, c'est le jour où tu es parti en Allemagne, il croyait bien ne jamais te revoir* ».

Arrivé à Rennes, Lucien se rend comme convenu à l'atelier de son oncle, avenue du Sergent-Maginot, pour y déposer sa valise. Sans tarder, il retourne à la gare pour se faire enregistrer auprès de la Feldgendarmerie avant d'embarquer dans le train pour l'Allemagne. Lorsque celui-ci arrive, Lucien choisit de monter dans le dernier wagon ; il se souvient des conseils de son copain de Redon : « *Si tu te fais pointer au départ, tu ne seras pas inquiet, mais monte dans le wagon de queue, personne ne te verra sauter* ». Le train démarre, il roule lentement car les voies ont été endommagées par les bombardements alliés. « *Je suis comme un tigre prêt à bondir, et toujours dans ma tête une idée fixe, comme une obsession : il faut sauter, tu dois sauter, il me semble même entendre le train qui me dit, sauter, sauter, sauter... Le train accélère, la voie semble un peu plus dégagée, dans un éclair j'ouvre la portière, je saute en mettant mes mains sur ma tête. Je tombe dans un creux, genre de rigole d'écoulement, je fais le mort, j'écoute, j'entends le train qui s'éloigne...* ».

Lucien remet un peu d'ordre dans ses vêtements, quitte prestement la plaine de Baud et file vers la rue Alphonse-Guérin où l'attend M. Houitte, garagiste à Rennes, à bord d'une Citroën C6 munie d'un « Ausweis ». Devant son atelier, son oncle l'attend avec impatience, la valise prête à embarquer dans le véhicule. « *Après une bonne heure de route nous arrivons à Martigné-Ferchaud, je dis à M. Houitte de prendre la route d'Eancé, et après deux kilomètres, je leur dis de me laisser sur les bords de la route car je ne veux pas leur faire voir où je vais* ». Après les adieux, Lucien se dirige à pied vers la ferme de Taillepied bâtie sur un promontoire dominant l'étang des Forges.



Fausse carte d'identité remise à Lucien Noblet par les résistants de Martigné-Ferchaud (Collection L. Noblet)

Lucien Noblet connaît bien l'endroit et la famille Mignot qui l'occupe. Au mois de janvier 1943, avec son père, il y a effectué des travaux de menuiserie. Il a aussitôt sympathisé avec le fermier Marcel Mignot, originaire de la Mayenne, âgé de 30 ans, en réalité boulanger de métier, marié avec trois enfants à charge. Prisonnier de guerre en 1940, Marcel Mignot s'est évadé du train qui le conduisait dans un stalag en Allemagne. Après plusieurs mois de clandestinité, il a rejoint sa famille dans la ferme de Taillepied louée par son beau-père. Il refuse de se soumettre et se lie avec les résistants martignolais.

Marcel Mignot accueille son hôte comme il se doit et l'informe d'entrée de jeu de son changement d'identité : « *A partir de maintenant, tu t'appelleras Pierre Guy, tes prénoms Pierre, Jean, ton nom de famille Guy* ». Lucien comprend très vite que la clandestinité en cette période d'occupation n'est pas un jeu. Les mois défilent et Lucien s'accommode des travaux agricoles et aussi des différentes personnes qui rendent visite à son employeur : « *Comme j'ai l'ouïe fine, j'ai surpris plusieurs conversations entre mon patron et les visiteurs, surtout les gendarmes de Martigné. Il est question de transport, de containers, de signaux optiques... Je ne doute plus maintenant que je suis tombé dans un nid de résistants* ».

En juin 1943, Lucien Noblet quitte Martigné-Ferchaud et poursuit cette vie clandestine dans le département voisin de la Mayenne. Au début de l'année 1944, il est informé de l'arrestation par la Gestapo, d'une vingtaine de Martignolais dont Marcel Mignot. Il apprend qu'il a été torturé à Taillepied et déporté en Allemagne avec ses camarades. Cette triste nouvelle attise l'envie du jeune Guipryen de se battre mais il doit encore patienter. Le débarquement en Normandie, le 6 juin 1944, lui apporte cet espoir : « *Nous sommes au début juillet ; je décide de partir, je n'ai plus la tête au travail, j'ai hâte de rentrer dans la bagarre* ». Lucien se rend à Guipry où il retrouve ses parents persuadés qu'il était quelque part en Allemagne ; le secret a été bien gardé.

Le 3 août 1944, le secteur de Messac-Guipry est libéré par l'armée américaine. Sans hésiter, Lucien s'engage dans la compagnie F.F.I. de Pipriac qui est déployée dans la poche de Saint-Nazaire où il connaîtra le baptême du feu. Après de longs mois dans cette zone de combats larvés, Lucien est affecté en Normandie pour y accomplir une autre mission tout aussi difficile. En septembre 1945, certain d'avoir accompli son devoir, il « rend son paquetage » et rentre une fois pour toutes à Guipry.

Bien des années plus tard, à sa petite fille, Lucien Noblet écrira : « *Je suis content de mes trois ans d'aventures et d'avoir apporté ma modeste contribution pour ma liberté, votre liberté et pour que vive la France* ».

Daniel Jolys
Juin 2011